



CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 167856

Valable du 10/07/2026 au 09/07/2027

CASSAGNE ELECTRICITE ET TRAVAUX PUBLICS
105 AVENUE DE BOULOGNE
BP 109
31803 SAINT GAUDENS

RAISON SOCIALE : CASSAGNE ELECTRICITE ET TRAVAUX PUBLICS
DENOMINATION COMMERCIALE : CASSAGNE ELECTRICITE ET TRAVAUX PUBLICS

SIRET : 30265644200019
Forme Juridique : SAS
Responsable légal : PEYREIGNE DIDIER
N° Dossier : 43-RO-1316-26-R1
N° Client : 1316

Tel : 05 61 94 72 08
E-mail : direction@cassagne-electricite.com
Site internet :
Assurance Responsabilité Civile : CAMBTP
Assurance Décennale : CAMBTP

Qualification selon référentiel : Solaire Photovoltaïque - SPV

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PSPV2 : Probatoire SPV - indice 2 (puissance installée supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA)		10/07/2026	09/07/2028
SPV1 : SPV - indice 1 (puissance installée inférieure ou égale à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	10/07/2026	09/07/2030
Mention			
RGE : Reconnu Garant de l'Environnement		10/07/2026	09/07/2030
ET : Etudes		10/07/2026	09/07/2030
Catégories de travaux			
Panneaux solaires photovoltaïques		10/07/2026	09/07/2030

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.



Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
 En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Edité le 16 juillet 2026

Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

Visitez notre site : www.qualifelec.fr

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
 109 rue Lemerrier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
 Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z